



NOTICE D'UTILISATION

**Gamme boîtes réfrigérées
myRENTZbox**

P – 2x75L – R452a

P – 3x90L – R452a

P – 6x65L – R452a

Notice Originale

Renz Sarl
1 rue des Ecrivains
57915 Woustviller - France



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
0 Informations générales	3
0.1 BIENVENUE	3
0.2 CONSIGNES DE SECURITE	4
0.3 DESCRIPTIF DU PRODUIT	9
0.4 OUTILLAGE NECESSAIRE	17
0.5 PRE-EQUIPEMENT ELECTRIQUE	18
0.6 PRE-EQUIPEMENT MECANIQUE	18
0.7 TRANSPORT	19
1 Pose et installation.....	20
1.1 CONSIGNES DE SECURITE	20
1.2 DEBALLAGE ET MANUTENTION	21
2 Utilisation avec interface de commande ICR 3.5'' et IPC 8''	22
3 Utilisation du portail myrenz.com	22
3.1 VISUALISATION DES CONSIGNES DE TEMPERATURES DES MODULES.	23
3.2 VISUALISATION DES ALARMES EN COURS	24
3.3 POSSIBILITE DE DELIVRER OU NON UNE COMMANDE LORS D'UNE ALARME DE TEMPERATURE.	25
3.4 SUIVI DE LA TEMPERATURE DES BOITES REFRIGEREES (UNIQUEMENT).	28
4 Utilisation des modules réfrigérés	29
4.1 AVANT L'UTILISATION	29
4.2 OUVERTURE DES PORTES ET SECURITE ENFANT	30
4.3 DEPOT D'UNE COMMANDE.....	30
4.4 CHAINE DU FROID.....	30
5 Maintenance de 1er niveau	31
5.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE NETTOYAGE	31
5.2 NETTOYAGE DES BOITES.....	33
5.3 NON-UTILISATION PENDANT UNE PERIODE PROLONGEE.....	34
6 Maintenance de second niveau	34
6.1 VISITES DE MAINTENANCE PREVENTIVE	34
6.2 MAINTENANCE CURATIVE	34
7 Depannages divers	35
7.1 GESTION DES ALARMES	35
7.2 DEPANNAGES	48
8 Recyclage	50



0 Informations générales

0.1 BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi un équipement Renz. Ce matériel a été conçu, fabriqué et distribué par Renz.

Renz développe, produit et commercialise des boîtes aux lettres et colis depuis 1925. Pour Renz, la recherche de la qualité est un processus d'amélioration permanent, gage de fiabilité de ses produits. La marque Renz se caractérise par sa culture de l'innovation et du progrès technologique.

Ce produit répond strictement aux dispositions et spécifications essentielles de sécurité imposées par la loi :

Directive européenne 2006/42/CE (machines)
Directive européenne RED 2014/53/UE (équipements Radio)
Directive européenne CEM 2014/30/UE (compatibilité électromagnétique)
Directive européenne 2014/35/UE (basse tension)
Directive européenne ROHS 2011/65/EU (substances dangereuses)
Directive européenne DEEE 2012/19/EU (déchets d'équipements électriques et électroniques)
Directive européenne F-Gas 517/2014

Arrêté du 1^{er} août 2006 accessibilité dans les bâtiments

Arrêté du 1^{er} août 2006 accessibilité dans les ERP

Guide pratique relatif à la sécurité incendie dans les magasins de vente et les centres commerciaux (Edition décembre 2017)

Assistance :

Renz à votre service !

Pour tout renseignement concernant le choix, l'achat ou l'installation de systèmes Renz, vous pouvez prendre contact directement avec notre service commercial au :

03 72 20 12 08.

0.2 CONSIGNES DE SECURITE

0.2.1 Description des symboles de la notice

Pour une meilleure compréhension des consignes d'utilisation, les symboles ci-dessous seront utilisés dans cette notice.



Danger



Tension électrique



Surfaces chaudes



Manipulation

0.2.2 Consignes de sécurité

Avant de procéder à l'installation de votre produit, il est impératif de lire attentivement l'ensemble de cette notice. Suivez précisément chacune des instructions données et conservez cette notice aussi longtemps que durera votre produit.



En cas de non-respect de ces consignes d'installation, de graves dommages corporels ou matériels risqueraient de survenir. Renz ne pourrait en être tenu responsable.

Cet appareil est destiné à être utilisé dans des applications domestiques, professionnelles et analogues telles que:

- Les coins cuisines réservés au personnel des magasins, bureaux et autres environnements professionnels;
- Hall d'immeubles et autres environnements à caractère résidentiel;
- Points de ventes, centre commerciaux et autres environnements à caractère commercial.
- Les fermes et l'utilisation par les clients des hôtels, motels et autres environnements à caractère résidentiel;
- Les environnements de type chambres d'hôtes;
- La restauration et autres applications similaires hormis la vente au détail.



Cette gamme de boîtes réfrigérées sert à la distribution / réception de denrées alimentaires nécessitant le respect de la chaîne du froid.

Les objets peuvent être distribués par :

- Le facteur de La Poste (objets postaux, colis,...),
- Les transporteurs des sociétés de distributions autorisées par l'ARCEP (objets postaux, colis,...),
- Des expressistes non autorisés par l'ARCEP (colis),
- Des commerçants,
- Des résidents (réverse logistique, échanges d'objets entre résidents, échanges d'objet avec un tiers),
- Des gestionnaires (cas de Drivebox – retrait de colis commandés par internet, officebox – courrier interne...).



Ces objets peuvent être :

- Des denrées périssables,
- Des médicaments,
- Les colis issus du réseau d'expressistes,



- Les colis provenant de commerçants,

Ces objets ne peuvent pas être :

- Des substances explosives telles que des aérosols contenant des gaz propulseurs inflammables,
- Enfants,
- Des animaux,
- Des liquides sans contenants.

Les process de dépôt/retrait sont simples et ne nécessitent pas de formation particulière. Ils sont réalisés suivant les principes de conception universelle et font l'objet de tests utilisateurs.

 Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

 L'entretien et la maintenance doivent être effectués par une personne compétente. Les pièces détachées doivent correspondre à celles d'origine. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

 Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée par du personnel qualifié et habilité. L'appareil doit être déconnecté de sa source d'alimentation électrique pendant le nettoyage ou l'entretien et lors du remplacement de pièces.

 Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée par du personnel qualifié et habilité. La prise de courant doit être retirée pour toute intervention.

 Seule une personne ayant l'habilitation électrique requise peut accéder au groupe froid et procéder au raccordement électrique.



Maintenir dégagées les ouvertures de ventilation dans l'enceinte de l'appareil ou dans la structure d'encastrement.



Ne pas utiliser de dispositifs mécaniques ou autres moyens pour accélérer le processus de dégivrage autres que ceux recommandées par le fabricant.



Ne pas endommager le circuit de réfrigération.



Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



Ne pas utiliser d'appareils électriques à l'intérieur des compartiments destinés à la conservation des denrées, à moins qu'ils ne soient du type recommandé par le fabricant.



Pour éviter tout risque dû à l'instabilité de l'appareil, celui-ci doit être fixé conformément aux instructions.

Les modules réfrigérés installés en extérieur doivent être mis sous un abri afin d'éviter le ruissèlement et l'infiltration d'eau et éviter l'exposition directe au soleil.



Lors d'une installation de plusieurs modules, le fait de débrancher un module ne coupe ni l'alimentation des modules adjacents, ni l'alimentation du module de commande.



Les consignes de sécurité sont à respecter pendant toute l'installation.



Enlevez vos bijoux (bracelet, chaîne ou autres) lors de l'installation.



Mettre des gants de protection (les tôles peuvent être légèrement coupantes).



Pour les opérations de perçage, portez des lunettes de protections adéquates.



Ne manipulez jamais un module seul !

Veillez à toujours utiliser un moyen de manutention adapté. Ne jamais essayer de le déplacer à la main.

A noter qu'un module 6 MaxiL pèse 340 kg à vide.



N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression.

N'utilisez en aucun cas de l'acide chlorhydrique, ni pour le nettoyage des boites, ni pour le nettoyage du sol environnant.



Renz déclare que ce produit est conforme aux exigences essentielles indiquées ci-dessus et notamment la directive machine 2006/42/CE et la directive basse tension 2014/35/UE.



0.3 DESCRIPTIF DU PRODUIT

0.3.1 Caractéristiques

Les produits peuvent être installés à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments, sous abris.

Désignation	Valeurs
Tension d'entrée	230 V / 50 Hz
Intensité	2.6 A par module
Tension dans les composants	12 V DC Serrure via bus 24 V AC 220 V AC
Fluide frigorigène	R452a
Pression acoustique	54 dB(A) Le niveau de pression acoustique pondéré A est inférieur à 70dB (A)
Humidité admissible	90%
Température d'utilisation	-20°C à + 40°C
Classe climatique	5 / T 5 : 40°C et 40% d'humidité (EN 60335-2-89) T : température tropicalisée (EN 60335-2-24)



Poids maxi d'un module	2XL : 200 Kg 3XL : 270 Kg 6MaxiL : 340Kg
Dimensions d'un module	2XL : 600 x 1832 x 750 3XL : 690 x 2475 x 750 6 MaxiL : 980 x 2475 x 750
Nombre maxi de BAL+BAC	120 éléments (avec 1 BAL compte pour 2 éléments, 1 BAC compte pour 1 élément et le boîtier de raccordement du Pass La Poste compte pour 1 élément)

Le réfrigérant R452a est non-inflammable. Il est classé A1 selon la classification de sécurité des normes ASHRAE 34 et EN 378. A1 signifiant que la substance est classée « non-dangereuse » avec la nomenclature suivante :

- A = Faible toxicité
- 1 = Pas de propagation de flamme

Désignation	Valeurs
Masse maximale admise dans une BAC XL du module 2XL ou 3XL	30 Kg
Masse maximale admise dans une BAC MaxiL du module 6MaxiL	20 Kg

0.3.2 Description

Il existe donc 3 modèles de boîtes réfrigérées différentes. Chaque module à la même conception, un groupe froid amovible situé en partie haute et un nombre de boîtes en dessous et variant de 2 à 6 suivant la configuration.



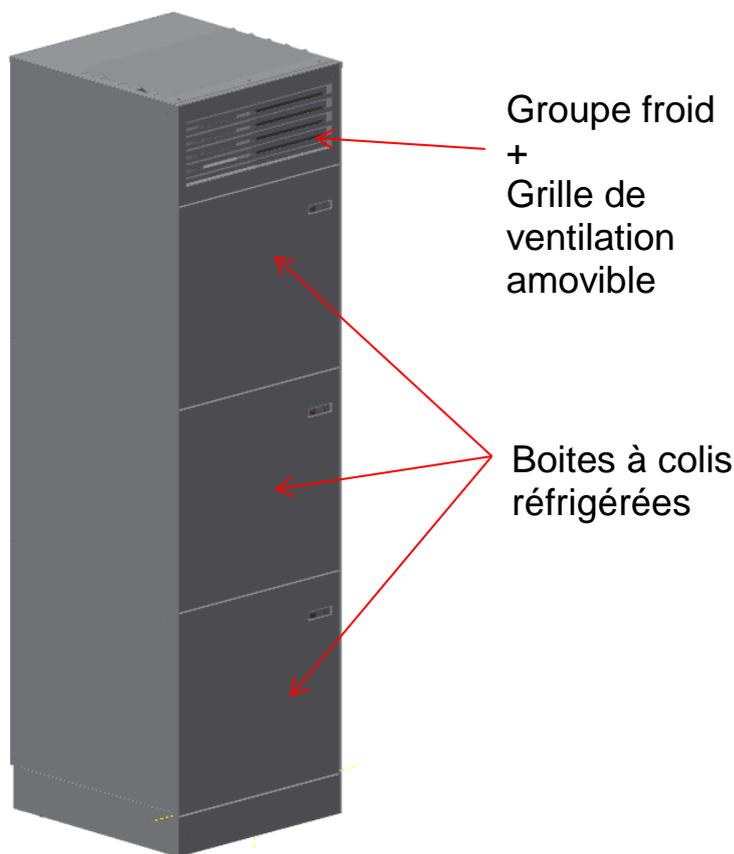
Module 2XL
Mono ou bi-
température
2 boîtes de 75 litres



Module 3XL
Mono température
3 boîtes de 90 litres



Module 6MaxiL
Mono température
6 boîtes de 65 litres

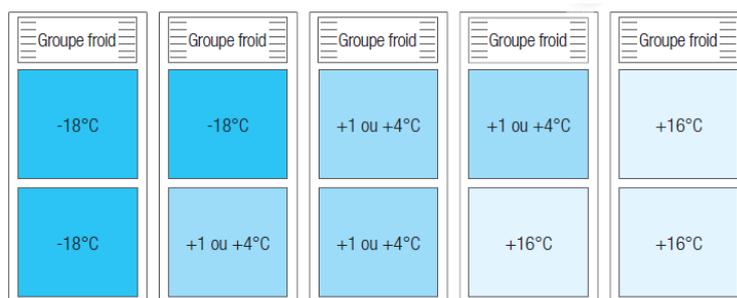


Les modules 3XL et 6MaxiL sont mono température (température identique dans toutes les boites). Le module 2XL est, quant à lui, mono température ou multi températures. Les plages de températures de tous les modules et les configurations possibles du module 2XL sont définies ci-dessous :

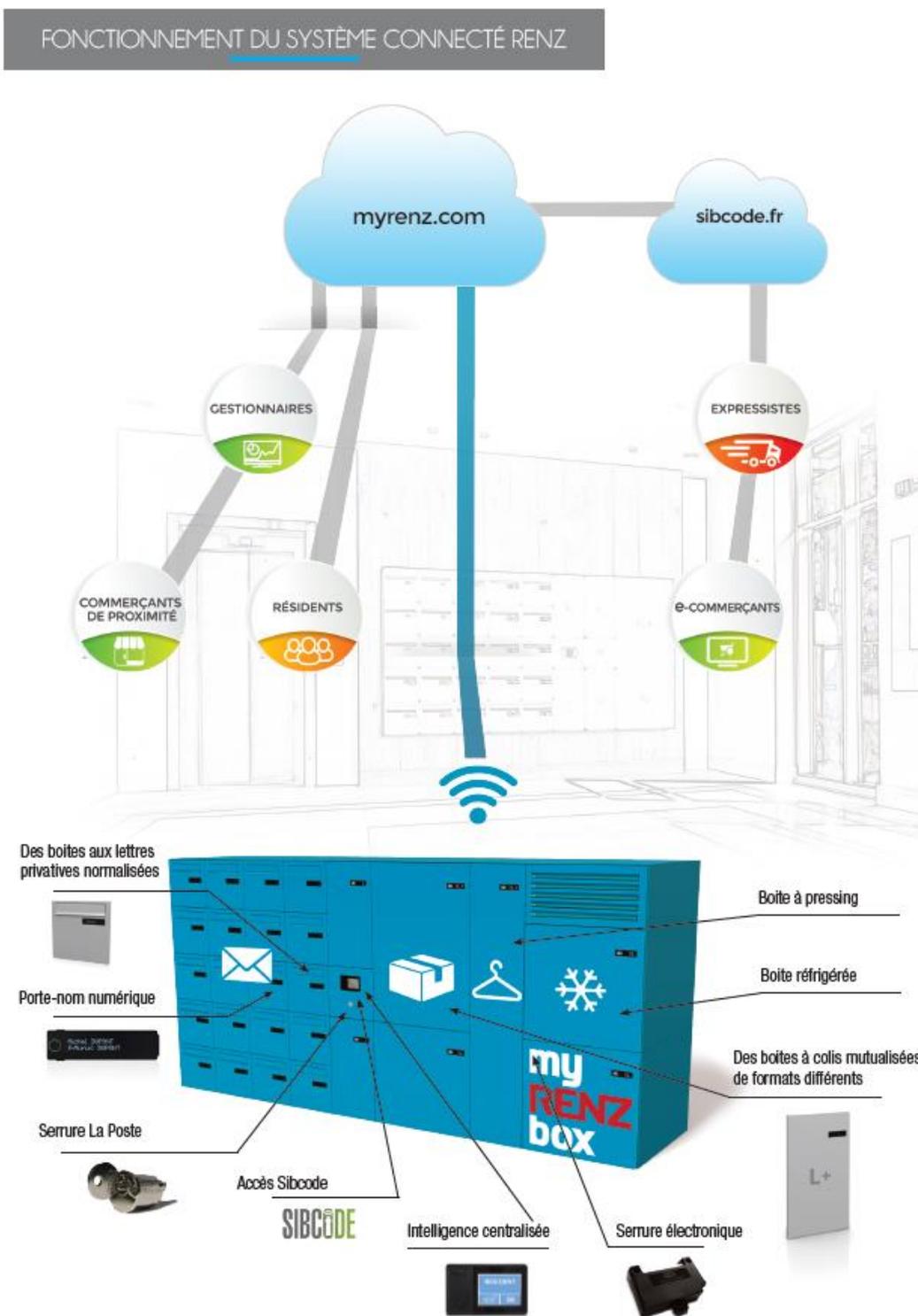
Plage de températures :

	ICEBOX®	FRESHBOX®		TEMPERATEBOX®
Température nominale	-18°C	+1°C	+4°C	+16°C
Plage de régulation	-21 à -18°C	0 à +2°C	+2 à +5°C	+13 à +18°C
Utilisation	Glaces, produits surgelés...	Poisson frais, fruits de mer...	Viande, légumes, yaourts, fromages...	Vin, chocolat...

Configurations possibles du module 2XL :



0.3.1 Schéma de principe

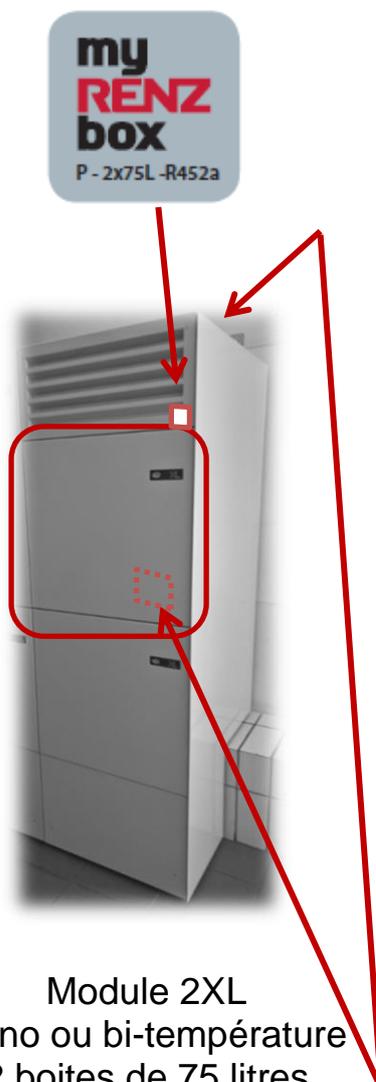


En fonction de la famille de produit, les composants peuvent être différents (boîtes aux lettres, ...).



0.3.2 Marquage réglementaire

Le marquage réglementaire (caractéristiques d'alimentation) est situé à l'intérieur d'un panneau de porte de chaque module et sur la grille de ventilation de chaque module.



Module 2XL
Mono ou bi-température
2 boîtes de 75 litres

RENZ Sarl 1 rue des Ecrivains 57915 Woustviller www.boitesderetrait.fr	
Désignation : Boîtes réfrigérées	Fluide frigorigène : R452a
Type : myRENZbox P-2x75L-R452a	Charge : 430g
Projet : OV.XXXXXX / Position : XXX	Isolant : Mousse Polyuréthane sans CFC à 42kg/m ³
Date : JJ/MM/AAAA	Puissance de chauffe : 100W
poids : 200 kg	Volume brut : 2x75L
Classe climatique : 5 / T	IPX4
230V ~ 50Hz 2.6A	



Module 3XL
Mono température
3 boites de 90 litres

	RENZ Sarl 1 rue des Ecrivains 57915 Woustviller www.boitesderetrait.fr
Désignation : Boites réfrigérées	Fluide frigorigène : R452a
Type : myRENZbox P-3x90L-R452a	Charge : 430g
Projet : OVXXXXXX / Position : XXX	Isolant : Mousse Polyuréthane sans CFC à 42kg/m ³
Date : JJ/MM/AAAA	Puissance de chauffe : 100W
poids : 300 kg	Volume brut : 3x90L
Classe climatique : 5 / T	IPX4
230V ~ 50Hz 2.6A	



Module 6MaxiL
Mono température
6 boites de 65 litres

	RENZ Sarl 1 rue des Ecrivains 57915 Woustviller www.boitesderetrait.fr
Désignation : Boites réfrigérées	Fluide frigorigène : R452a
Type : myRENZbox P-6x65L-R452a	Charge : 430g
Projet : OVXXXXXX / Position : XXX	Isolant : Mousse Polyuréthane sans CFC à 42kg/m ³
Date : JJ/MM/AAAA	Puissance de chauffe : 100W
poids : 340 kg	Volume brut : 6x65L
Classe climatique : 5 / T	IPX4
230V ~ 50Hz 2.6A	

0.4 OUTILLAGE NECESSAIRE





0.5 PRE-EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Les installations électriques doivent être réalisées selon les préconisations myRENTZbox.

Se référer aux documents suivants qui ont été fournis lors du devis:

- 321301 - Préconisations électriques et courant faible pour une Drivebox ice & fresh installée en intérieur.
- 321401 - Préconisations électriques et courant faible pour une Drivebox ice & fresh installée en extérieur sous abri.

0.6 PRE-EQUIPEMENT MECANIQUE



Pour éviter tout risque dû à l'instabilité de l'appareil, celui-ci doit être fixé conformément aux instructions.

Les modules réfrigérés installés en extérieur doivent être mis sous un abri afin d'éviter le ruissèlement, l'infiltration d'eau et éviter l'exposition directe au soleil.

La pose au sol n'est possible que sur un sol adapté (dalle béton...) avec un ancrage au sol.

A noter que les poids des modules à vide et chargés sont définis dans le tableau ci-dessous :

	Poids à vide	Poids en charge
2XL	170Kg	250Kg
3XL	270Kg	390Kg
6 MaxiL	330Kg	450Kg

Les pré-équipements mécaniques doivent être réalisés selon les préconisations myRENTZbox.

Se référer aux documents suivants qui ont été fournis lors du devis:

- 321501 - Préconisation massif béton pour une pose et fixation au sol en extérieur
- 321601 - Préconisations d'un abri pour un produit myRENTZbox en extérieur

0.7 TRANSPORT



Ne manipulez jamais un module seul !

Veillez à toujours utiliser un moyen de manutention adapté. Ne jamais essayer de le déplacer à la main.

A noter qu'un module 6 MaxiL pèse 340 kg à vide.

Les ensembles ne doivent pas être ni gerbés ni couchés. Aucun colis ne doit être déposé sur un ensemble.

Si vous constatez que l'ensemble a été couché pendant le transport, émettez des réserves.

Ne surtout pas mettre en fonction les boîtes réfrigérées durant les 24h après redressement.

Les palettes doivent être manipulées avec des engins de levage appropriés (tire palette manuel, électrique...).

Pour plus de stabilité lors de la manipulation avec un chariot élévateur, les modules seront pris par le côté.

Sur le lieu de pose, ils pourront être manipulés par l'avant à l'aide d'un tire-palette.

Manipulation du produit



Si les ensembles devaient être stockés pendant plusieurs jours avant l'installation, il convient de s'assurer que l'emballage soit en place et que les ensembles soient stockés au sec et hors températures extrêmes.

1 Pose et installation

1.1 CONSIGNES DE SECURITE



Les consignes de sécurité sont à respecter pendant toute l'installation.



Enlevez vos bijoux (bracelet, chaîne ou autres) lors de l'installation.



Mettez des gants de protection (les tôles peuvent être légèrement coupantes).



Pour les opérations de perçage, portez des lunettes de protections adéquates.



Ne manipulez jamais un module seul !

Veillez à toujours utiliser un moyen de manutention adapté. Ne jamais essayer de le déplacer à la main.

A noter qu'un module 6 MaxiL pèse 340 kg à vide.



N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression.

N'utilisez en aucun cas de l'acide chlorhydrique, ni pour le nettoyage des boîtes, ni pour le nettoyage du sol environnant.



Seule une personne ayant l'habilitation électrique requise peut procéder au raccordement électrique.



Pour éviter tout risque dû à l'instabilité de l'appareil, celui-ci doit être fixé conformément aux instructions.

Les modules réfrigérés installés en extérieur doivent être mis sous un abri afin d'éviter le ruissèlement et l'infiltration d'eau et éviter l'exposition directe au soleil.



1.2 DEBALLAGE ET MANUTENTION

Le produit est livré emballé et numéroté suivant son emplacement dans l'ensemble ou il doit être intégré.

Produit emballé



Exemple de numérotation de modules



Le produit se manipule à l'aide d'un chariot élévateur par le côté. Pour le mettre facilement en place, il peut être manipulé par l'avant à l'aide d'un chariot élévateur ou bien d'un tire-palette.



2 Utilisation avec interface de commande ICR 3.5'' et IPC 8''

Pour l'utilisation des modules réfrigérés avec ces 2 interfaces de commande, veuillez-vous référer aux notices d'utilisation des produits myRENTZbox correspondants.

Lors du dépôt d'une commande, des icônes supplémentaires (dédiées aux boîtes réfrigérées) seront disponibles sur l'écran avec la taille et la température des boîtes.



3 Utilisation du portail myrenz.com

Pour l'utilisation du portail myrenz.com, veuillez-vous référer à la notice d'utilisation correspondante.

Le portail de gestion est accessible sur www.myrenz.com. Votre identifiant et mot de passe vous sont fournis lors de l'installation de l'ensemble myRENTZbox.

Des fonctions spécifiques sont disponibles pour la gestion de modules réfrigérés.



Consignes de températures des modules

Suivi de température Export des statistiques

Configuration du système

Journal d'erreur des boîtes à colis

3.1 VISUALISATION DES CONSIGNES DE TEMPERATURES DES MODULES.

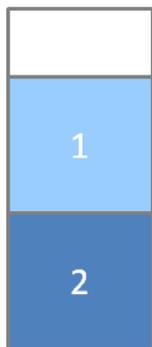
Les consignes de températures sont visibles sur la page d'accueil de l'installation.

Module: Boite réfrigérée

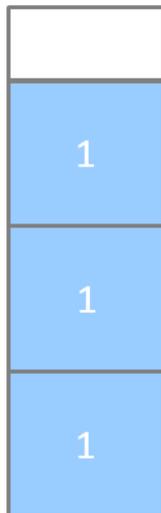
Colonne	Bus	Controller	Température 1	Température 2
A1	A	1	-19	0
A2	A	2	3	0
A3	A	3	3	0



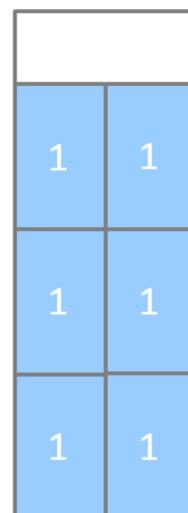
La colonne température 1 concerne toutes les boites des modules mono température 3XL et 6maxiL. Les colonnes température 1 et 2 concernent les boites haute et basse d'un module 2XL (Voir schémas ci-dessous).



Module 2XL
bi-température



Module 3XL
Mono température



Module 6MaxiL
Mono température

3.2 VISUALISATION ET ACQUITTEMENT DES ALARMES EN COURS

Le système est capable de détecter plusieurs erreurs sur les groupes froids et signale ces problèmes en déclenchant des alarmes. Ces alarmes sont envoyées au gestionnaire par SMS et Mail. La liste des alarmes est consultable au paragraphe 7.1 de cette même notice.

Les alarmes en cours ou archivées sont consultables dans l'onglet « Journal d'erreur des boites à colis ».

Journal d'erreur des boites à colis							
<input type="checkbox"/> Archivées <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Archivées		Erreur	Objet	Module	Installations	Accès	Gestionnaire /
20.09.2018 08:39:32	4000	Alarme capteur condenseur: A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:38:35	4000	Alarme capteur de température 3 : A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:38:34	4000	Alarme capteur de température 2 : A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:38:33	4000	Alarme capteur de température 1 : A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:38:31	4000	Alarme capteur d'évaporateur: A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:37:37	4000	Alarme haute pression: A1	COOLING	A1	1	0	0
20.09.2018 08:30:40	4000	Alarme haute pression: A1	COOLING	A1	1	0	0

Date et heure

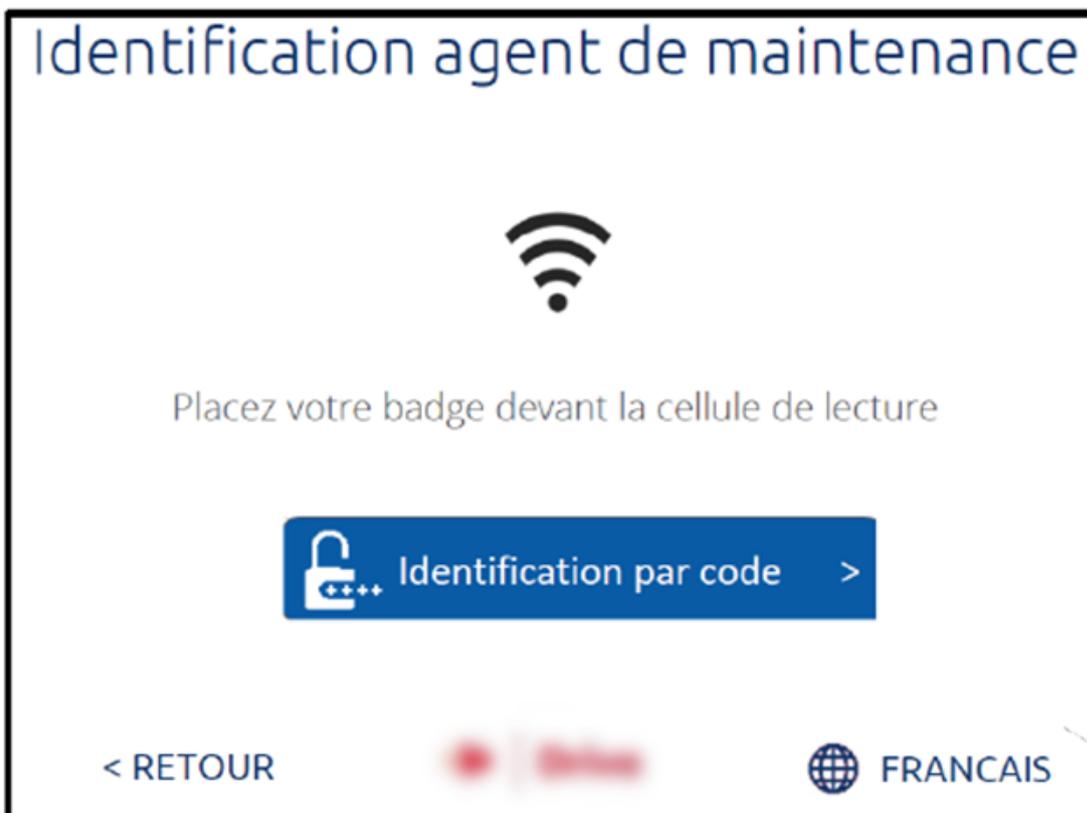
Type d'alarme



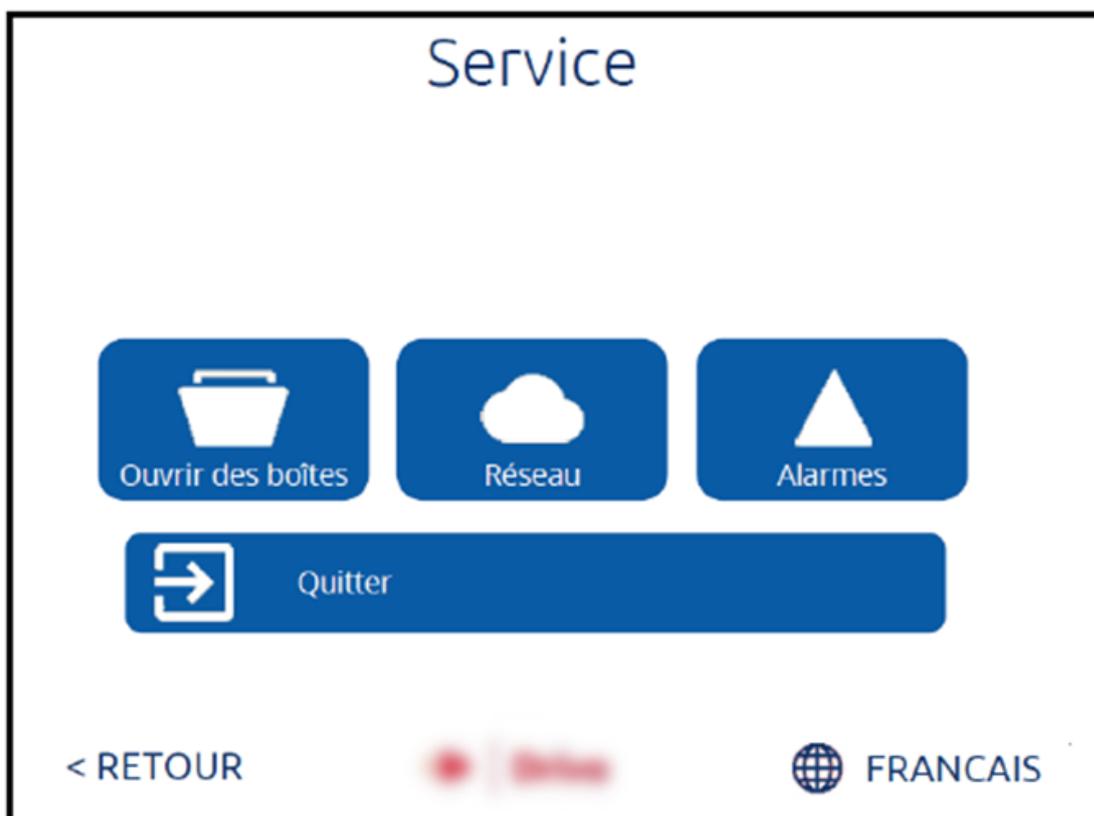
Les alarmes en cours s'affichent également dans la partie maintenance de l'IPC de l'ensemble. Ces alarmes apparaissent dans l'onglet « Alarmes en cours ». Une fois le problème résolu, les alarmes passent dans l'onglet « Alarmes acquittées » et peuvent être acquittées.



Appuyer 2 fois sur le logo central en bas de l'écran.



Présenter votre badge maintenance ou entrer le code maintenance.



Sélectionner « Alarmes ».



Alarmes

Actualiser

Auto

Alarme en cours (3) Alarmes acquittables (1)

Catégorie	Module	Nom	Valeur	Statut
Réfrigération	A3	Alarme capteur de température 1 A3	Erreur	Critique
Réfrigération	A3	Alarme capteur de température 2 A3	Erreur	Critique
Réfrigération	A3	Alarme capteur de température 3 A3	Erreur	Critique

< RETOUR
RENTZ
 FRANCAIS

Visualiser les alarmes en cours.
Les alarmes en cours ne peuvent pas être acquittées.

Alarmes

Actualiser

Auto

Alarme en cours (3) Alarmes acquittables (1)

Action	Catégorie	Module	Nom	Valeur
Acquitter	Réfrigération	A1	Alarme température haute enceinte 1	OK

< RETOUR
RENTZ
 FRANCAIS

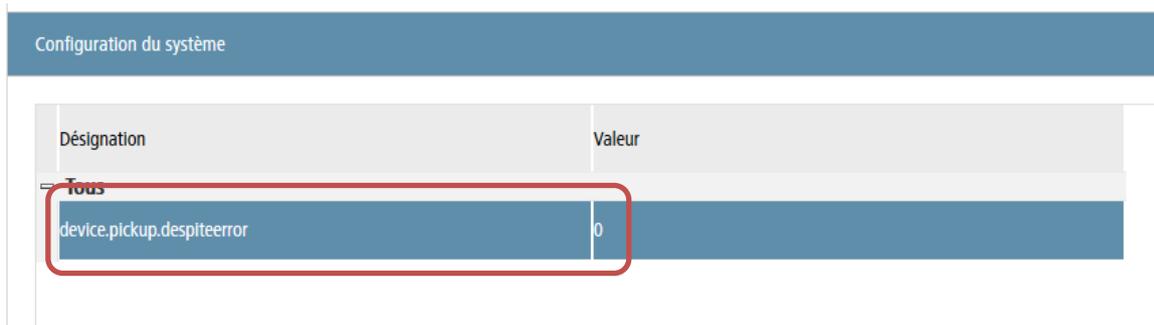
Dans l'onglet « Alarmes acquittables », repérer celle que vous souhaitez acquitter puis cliquer sur « Acquitter ».



3.3 POSSIBILITE DE DELIVRER OU NON UNE COMMANDE LORS D'UNE ALARME DE TEMPERATURE.

Le système est capable de détecter un défaut de température, et donc la rupture de la chaine du froid, lors d'une livraison mais il reste de la responsabilité du gestionnaire des modules réfrigérés d'autoriser ou non le retrait d'une commande.

Cette fonction est paramétrable dans dans l'onglet « Configuration du système », variable « device.pickup.despiteerror », 0 pour non, 1 pour oui.

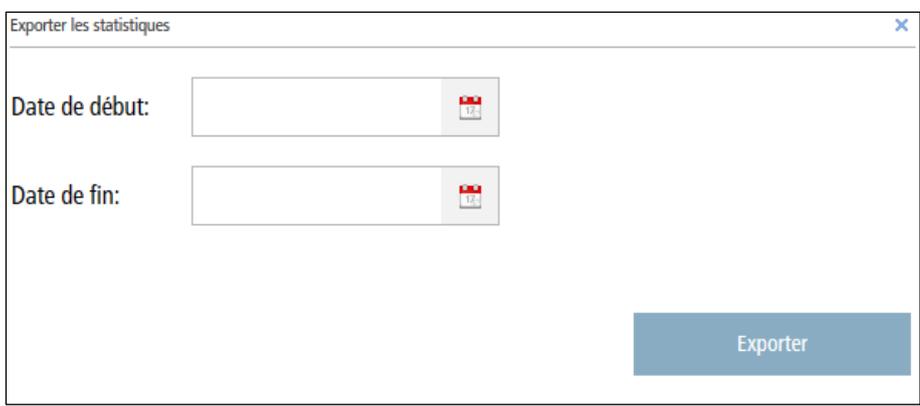


3.4 SUIVI DE LA TEMPERATURE DES BOITES REFRIGEREES (UNIQUEMENT).

Lors d'une livraison, si un défaut de température a été constaté, il est possible d'exporter les statistiques et d'analyser les températures des boites afin d'autoriser ou non le retrait de la commande.

Module: Boite réfrigérée

Colonne	Bus	Controller	Température 1	Température 2
A1	A	1	-19	0
A2	A	2	3	0
A3	A	3	3	0



4 Utilisation des modules réfrigérés

4.1 AVANT L'UTILISATION

- Module hors tension, nettoyer l'intérieur des boîtes selon la méthode décrite dans le paragraphe 5.2 Nettoyage des boîtes de cette même notice.
- Mettre le module sous tension en branchant le cordon d'alimentation.
- Faire fonctionner le module pendant 2h et attendre que le module soit à température avant de procéder à un dépôt.

4.2 ERGONOMIE DES BOITES

La zone comprise entre 0,75 m et 1,40 m de hauteur et 0,60 m de profondeur est la zone dite de confort.

Les hauteurs les plus acceptables de prise / dépose de produits se situent entre 0,75 m et 1,10 m.

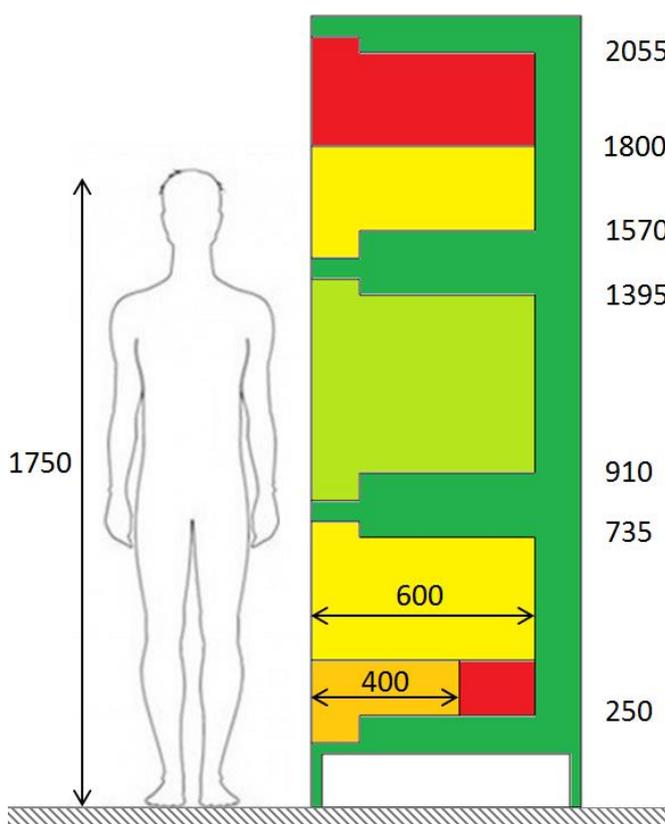
On y stocke de préférence les produits les plus lourds et / ou à forte rotation.

Les zones de travail entre 0,40 m et 0,75 m ainsi que celles entre 1,40 m et 1,80 m sont des zones à contraintes faibles. La profondeur de travail est de 0,60 m maximum.

De 0,15 m à 0,40 m de hauteur, la contrainte étant plus forte, on se limite à une profondeur de prise / dépose de 0,40 m.

Les zones en deçà de 0,15 m et au-delà de 1,80 m présentent des contraintes fortes.

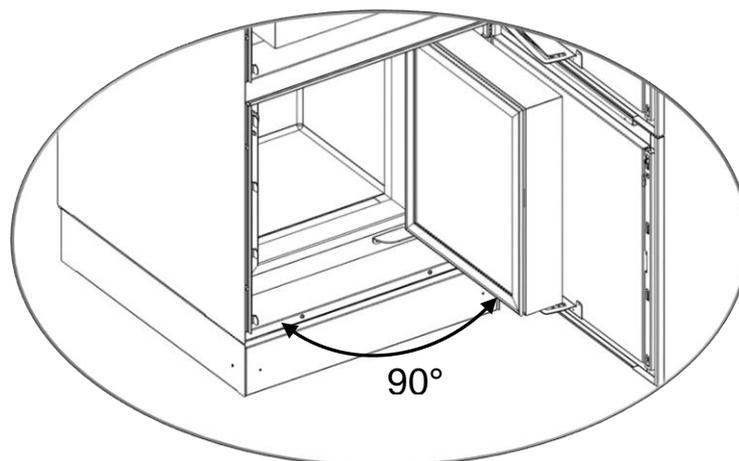
Au-delà de 1,80 m, l'empilage des produits est à proscrire



4.3 OUVERTURE DES PORTES ET SECURITE ENFANT

Lors de l'éjection de la porte, celle-ci s'entre ouvre et la porte isolante reste fermée afin de garantir le maintien de température. Cette dernière s'ouvre automatiquement avec la porte principale.

L'ouverture des portes ne doit pas être forcée. Les portes s'ouvrent à 90°.



Les portes sont équipées d'une sécurité enfant électronique. Cette sécurité empêche la fermeture de la boîte après un certain laps de temps. Cette durée est configurable via le portail myrenz.com. (voir notice du portail)

4.4 DEPOT D'UNE COMMANDE

Lors du dépôt d'une commande dans une boîte, attention de ne pas obstruer les trous sur les parois des boîtes, ces trous servant à l'alimentation des boîtes en air frais. Attention également à ce qu'aucun objet ne reste coincé au niveau du joint de porte lors de la fermeture.

4.5 CHAINE DU FROID

Le respect de la chaîne du froid permet d'assurer un maintien à température constante, positive ou négative des aliments conformément à la réglementation.

Ce maintien à température permet de conserver les qualités nutritionnelles, hygiéniques et organoleptiques des denrées alimentaires.

La chaîne du froid s'applique à tous les acteurs du secteur alimentaire en passant de la fabrication, au stockage, au transport et à la distribution.



Les modules réfrigérés myRENTZbox permettent le suivi de la température de chaque commande qui est livrée. Le système surveille donc chaque boîte et est capable de restituer diverses informations sur chaque commande, heure de dépôt, heure de retrait et suivi de température.

Les données sont conservées et accessibles sur le portail myrentz.com.
(Voir 3.4 Suivi de température des boîtes réfrigérées)

Lors de la rupture de la chaîne du froid et donc d'une hausse de température dans une boîte, le gestionnaire est immédiatement averti du problème par mail et/ou sms. Le client final pourra récupérer, ou non, sa commande suivant la possibilité octroyée par le gestionnaire. Cette fonction est accessible sur le portail myrentz.com et réglée, par défaut, sur « non ».
(Voir 3.3 Suivi de température des boîtes réfrigérées)

5 Maintenance de 1er niveau



L'entretien et la maintenance doivent être effectués par une personne compétente. Les pièces détachées doivent correspondre à celles d'origine. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Vérifiez fréquemment l'installation pour déceler tout signe d'usure. Ne pas utiliser l'appareil si une réparation ou un réglage est nécessaire.



Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée par du personnel qualifié et habilité. L'appareil doit être déconnecté de sa source d'alimentation électrique pendant le nettoyage ou l'entretien et lors du remplacement de pièces.



N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression.
N'utilisez en aucun cas de l'acide chlorhydrique, ni pour le nettoyage des boîtes, ni pour le nettoyage du sol environnant.



Lors d'une installation de plusieurs modules, le fait de débrancher un module ne coupe ni l'alimentation des modules adjacents, ni l'alimentation du module de commande.

5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE NETTOYAGE

Concernant les boîtes, les surfaces peintes exposées aux conditions atmosphériques et aux pollutions de l'air peuvent perdre de leur aspect initial et se dégrader. Le risque corrosif augmente en fonction de leur localisation



géographique. Le nettoyage des boîtes de retrait s'impose afin de maintenir l'aspect décoratif et de réduire le risque corrosif. Les conditions d'entretien sont déterminées par la zone géographique (milieu salin ou non) et par le mode de pose (intérieur, extérieur).



Renz vous conseille d'utiliser un chiffon doux (ou une brosse douce pour les peintures sablées) avec de l'eau et un peu de produit de nettoyage neutre. Evitez de mettre de l'eau sur les parties électroniques comme l'IPC. N'utilisez jamais de solvants (esters, cétones, alcools, éthers glycols ou hydrocarbures halogénés) ou de produits abrasifs. Pour les revêtements métallisés, procédez à un test préalable, car leur teinte ou leur effet risque d'être détériorés. Le temps de pose des produits de nettoyage ne doit pas dépasser une heure ; si nécessaire, renouvelez l'opération 24 h après. Après chaque nettoyage, procédez au rinçage à l'eau pure et froide. Une fois le séchage terminé, vous pouvez appliquer un polish pour carrosserie mais uniquement sur les peintures brillantes.

L'orientation des boites

Le courrier et les colis sont à l'abri du vent et de la pluie dans les boites Renz. Les rejets d'eau ainsi que les volets sont spécialement étudiés pour évacuer les eaux de pluies classiques issues du toit. Pour écarter toute humidité, nous vous conseillons toutefois d'orienter la face avant du système hors intempéries (éviter l'ouest).



Fréquence des nettoyages

	Fréquence	Personnel
Nettoyage de l'extérieur du module	En fonction du type de pose et du lieu d'implantation (voir tableau ci-dessous) Minimum 2x/an	Gestionnaire
Nettoyage de l'intérieur des boîtes	En fonction l'utilisation Minimum 2x/an	Gestionnaire
Remplacement du filtre du condenseur	2x/an	Personnel spécialisé

Fréquence d'entretien	Pose en intérieur	Pose en extérieur sous abri
Département en milieu salin	2x/an	8x/an
Autres départements	2x/an	6x/an

5.2 NETTOYAGE DES BOITES

Le nettoyage régulier de l'intérieur des boîtes vise à empêcher la présence ou le développement de bactéries et à la présence de mauvaises odeurs.

Avant de procéder au nettoyage, débrancher la prise d'alimentation et attendre que les parois des boîtes soient à température ambiante.



L'intérieur des boîtes doit être nettoyé avec de l'eau savonneuse et un chiffon. Le nettoyage des joints sera fait en même temps.

Ne pas nettoyer sous grandes eaux, ni même utiliser de nettoyeur à haute pression type Karcher.

Ne pas utiliser de brosses dures ou métalliques.

Ne pas utiliser d'acide chlorhydrique ou de produits chlorés sur le produit ou à proximité de ce dernier.

5.3 NON-UTILISATION PENDANT UNE PERIODE PROLONGEE

Si l'appareil ne doit pas être utilisé pendant une longue période, procéder de la manière suivante :

- Vider les boîtes réfrigérées
- Débrancher la prise d'alimentation
- Procéder au nettoyage des boîtes comme indiqué dans cette notice
- Laisser les portes ouvertes pour éviter l'apparition de mauvaises odeurs à l'intérieur.

6 Maintenance de second niveau

6.1 MAINTENANCE PREVENTIVE

Renz préconise 2 visites annuelles pour maintenir un module réfrigéré. Ces interventions doivent être effectuées par du personnel spécialisé et habilité.

Lors des visites sont effectuées les tâches suivantes :

- Maintenance électrique.
- Maintenance mécanique.
- Maintenance frigorifique.
- Maintenance logiciel.
- Réalisation d'un rapport d'intervention.

6.2 MAINTENANCE CURATIVE

Les interventions liées à la maintenance curative doivent être effectuées par du personnel spécialisé et habilité.

Un acte de maintenance curative consiste à remplacer des pièces mécaniques, électroniques ou frigorifiques défectueuses. Celui-ci peut également faire l'objet d'un remplacement d'un groupe froid complet si cela s'avérait malheureusement nécessaire.



7 Depannages divers

7.1 GESTION DES ALARMES

Toutes les alarmes sont signalées par le système et sont communiquées par mail ou SMS. Suivant le type d'alarme, il sera nécessaire de vider la (les) boîtes concernées par l'incident signalé, de faire procéder à un diagnostic et à une éventuelle réparation.

Se reporter au tableau récapitulatif des alarmes ci-dessous.



Alarme critique



Alarme d'avertissement



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
AL01		Alarme sonde évaporateur	- Pas de vérification(s) possible(s) sur le système	- Arrêt de la production du froid. La température dans les boites ne peut être maintenue.	1) Sortir les commandes du module réfrigéré concerné 2) Eteindre puis rallumer le module réfrigéré 3) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ	- Automatique
AL02		Alarme sonde condenseur	- Pas de vérification(s) possible(s) sur le système	- Pas de conséquence pour la commande tant qu'il n'y a pas d'alarme sonde température (AL09 ou AL10)	1) Eteindre puis rallumer le module réfrigéré 2) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ	- Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
AL03 à AL08		Alarme sonde température	- Pas de vérification(s) possible(s) sur le système	- Le suivi de température de la boîte concerné ne peut être garanti	1) Sortir la commande de la boîte réfrigérée concernée 2) Eteindre puis rallumer le module réfrigéré 3) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ	- Automatique (si le casier est occupé : manuel)
AL09		Alarme haute température (enceinte 1)	-Vérifier que le filtre de la grille d'aération n'est pas encrassé -Vérifier qu'une commande n'obstrue pas les trous de ventilation dans une ou plusieurs des boîtes -Vérifier que le joint de porte est en bon état (pas de perforation, ou sortie de son logement)	- La boîte n'est plus utilisable OU - La température de consigne n'est pas respectée. Il y a un risque sanitaire pour la marchandise.	1) Sortir la commande du module réfrigéré concerné 2) Vérifier que la température ambiante est inférieure à 40°C 3) Vérifier que chaque porte soit fermée et qu'aucune porte ne soit	- Automatique (si le casier est occupé : manuel)



Alarmes			Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
			-Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets coincés empêchant la fermeture -Température ambiante trop élevée (>40°C)		endommagée 4) Vérifier l'état et la présence du joint de porte sur chaque porte 5) Vérifier qu'aucune commande n'obstrue la gaine de ventilation 6) Faire un relevé de température des boîtes 7) Eteindre puis rallumer le module réfrigéré concerné 8) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ	



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
AL10		<p>Alarme basse température (enceinte 1)</p> <p>-Température ambiante trop basse (<-20°C) -Vérifier que le joint de porte est en bon état (pas de perforation, ou sortie de son logement) -Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets coincés empêchant la fermeture</p>	<p>- La température de la commande est passée en-dessous de la température de consigne. Il y a un risque qualité pour la marchandise (ex : produit frais conservé trop froid).</p>	<p>1) Sortir les commandes du module réfrigéré concerné 2) Eteindre le module réfrigéré concerné (ne pas rallumer immédiatement après l'avoir éteint : rallumer le module 4h après l'avoir éteint) 3) Vérifier qu'aucune commande n'obstrue la gaine de ventilation du module 4) Vérifier l'état et la présence du joint de porte de chaque porte</p>	<p>- Automatique (si le casier est occupé : manuel)</p>



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
				5) Faire un relevé de température des boites 6) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ	
AL11		<p>Alarme haute température (enceinte 2)</p> <p>Vérifier que le filtre de la grille d'aération n'est pas encrassé -Vérifier qu'une commande n'obstrue pas les trous de ventilation dans une ou plusieurs des boites -Vérifier que le joint de porte est en bon état (pas de perforation, ou sortie de son logement) -Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets</p>	<p>- La boite n'est plus utilisable OU - La température de consigne n'est pas respectée. Il y a un risque sanitaire pour la marchandise.</p>	-Même actions que pour AL09	- Automatique (si le casier est occupé : manuel)



Alarmes			Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
			coincés empêchant la fermeture -Température ambiante trop élevée (>40°C)			
AL12		Alarme basse température (enceinte 2)	-Température ambiante trop basse (<-20°C) -Vérifier que le joint de porte est en bon état (pas de perforation, ou sortie de son logement) -Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets coincés empêchant la fermeture	- La température de la commande est passée en-dessous de la température de consigne. Il y a un risque qualité pour la marchandise (ex : produit frais conservé trop froid).	-Même actions que pour AL10	- Automatique (si le casier est occupé : manuel)
AL13		Alarme basse température évaporateur	-Pas de vérification(s) possible(s) sur le système -Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets coincés empêchant la fermeture	- Pas de conséquence pour la commande tant qu'il n'y a pas d'alarme sonde température (AL10).	1) Sortir les commandes du module réfrigéré concerné 2) Contacter le SAV RENTZ	- Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
AL14		Alarme porte ouverte	<p>-Vérifier la bonne fermeture des portes et qu'il n'y ait pas d'objets coincés empêchant la fermeture.</p> <p>-Vérifier que la porte du module froid n'ait pas été endommagée</p>	<p>- La température de la commande peut ne pas avoir été respectée. Une rupture de la chaîne du froid a pu être engendrée.</p>	<p>1) Vérifier que chaque porte soit fermée</p> <p>2) Vérifier la présence du joint de porte sur chaque porte et que celui-ci est bien fixé dans la porte froide</p> <p>3) Sortir la commande de la boîte concernée</p> <p>4) Vérifier l'historique de température pour la ou les boîtes réfrigérées concernées</p> <p>5) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ</p>	- Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
AL15		Alarme haute pression	<ul style="list-style-type: none"> - Température ambiante trop élevée (>40°C) - Vérifier que le filtre de la grille d'aération n'est pas encrassé 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt de la production du froid. La température dans les boites ne peut être maintenue. 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Sortir les commandes du module réfrigéré concerné 2) Eteindre le module réfrigéré concerné (ne pas rallumer immédiatement après l'avoir éteint : rallumer le module 4h après l'avoir éteint) 3) Vérifier qu'il n'y ait pas de source de poussière à proximité (ex : travaux) et vérifier l'état du filtre de la grille 4) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable 	- Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
					alors contacter le SAV RENTZ	
AL16		Alarme tension d'alimentation	<p>-Vérifier l'interrupteur du tableau électrique</p> <p>-Vérifier que le câble d'alimentation 230V n'est pas débranché</p> <p>-Vérifier qu'il n'y ait pas de problème sur le réseau du fournisseur d'électricité</p>	<p>- Le module de commande est éteint. Les commandes ne peuvent pas être retirées par le client.</p> <p>- Arrêt de la production du froid. La température dans les boites ne peut être maintenue.</p>	<p>1) Sortir les commandes de toutes les boites (si possible)</p> <p>2) Vérifier l'état du tableau électrique (disjoncteur...)</p> <p>3) Vérifier l'historique des températures et attendre que le module soit à la température de consigne</p> <p>4) Ne pas consommer les commandes qui étaient dans les boites</p>	- Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement	
AL97		Alarme sécurité enfant -	-Vérifier que toutes les portes de tous les modules soient bien fermées	-La sécurité enfant est un automatisme éjectant la porte à répétition dès lors que le casier est resté ouvert plus de 2 minutes. Il est impossible de fermer la porte sans s'être identifié sur le système. La porte reste donc légèrement ouverte.	1) S'identifier au système à l'aide de son badge (rouge, bleu) puis fermer la porte	-Automatique



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
AL98		<p>Alarme communication régulation esclave</p> <p>- Vérifier l'interrupteur du tableau électrique - Vérifier que le câble d'alimentation 230V du module concerné n'est pas débranché</p>	<p>-Le module concerné est bloqué et ne peut pas recevoir de nouvelles commandes. Les commandes en cours ne peuvent pas être retirées par le client. -Le suivi des températures de consigne sur le module concerné n'est plus assuré (absence d'informations remontant de la régulation esclave)</p>	<p>1) Sortir les commandes du ou des modules réfrigérés concernés 2) Vérifier l'état du tableau électrique (disjoncteur...) 3) Eteindre puis rallumer les modules esclaves concernés 4) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENTZ</p>	<p>- Automatique (si le casier est occupé : manuel)</p>



Alarmes		Vérification(s) à effectuer par le gestionnaire	Conséquence(s)	Action(s)	Acquittement
AL99		<p>Alarme communication régulation maître</p> <p>- Vérifier l'interrupteur du tableau électrique - Vérifier que le câble d'alimentation 230V du module concerné n'est pas débranché</p>	<p>-Tous les modules sont bloqués et ne peuvent pas recevoir de nouvelles commandes. Les commandes en cours ne peuvent pas être retirées par le client. -Le suivi des températures de consigne sur tous les modules n'est plus assuré (absence d'informations remontant de la régulation maître).</p>	<p>1) Sortir les commandes du ou des modules réfrigérés concernés 2) Vérifier l'état du tableau électrique (disjoncteur...) 3) Eteindre puis rallumer les modules esclaves concernés 4) Si l'alarme n'est toujours pas acquittable alors contacter le SAV RENZ</p>	<p>- Automatique (si le casier est occupé : manuel)</p>



7.2 DEPANNAGES

Problèmes	Solutions
L'appareil ne fonctionne pas	<p>Vérifier que le connecteur d'alimentation est en bon état, qu'il est bien branché dans la prise et que la prise est alimentée.</p> <p>Vérifier le disjoncteur de votre tableau électrique.</p>
Le compresseur ne tourne pas	<p>La température de consigne est atteinte.</p> <p>L'appareil est en cycle de dégivrage.</p>
L'appareil tourne en continu	<p>Normal à l'installation, l'appareil doit atteindre la température de consigne.</p> <p>Vérifier que toutes les portes sont fermées.</p> <p>Vérifier que les joints des portes sont en bon état ou qu'aucun objet n'obstrue les trous des gaines de ventilation.</p> <p>Vérifier que les aérations (en façade et haut dessus) ne sont pas obstruées.</p> <p>Vérifier que le filtre n'est pas colmaté.</p> <p>S'assurer que le local est suffisamment ventilé ou que l'appareil n'est pas placé en plein soleil. L'appareil ne doit pas être</p>



	<p>utilisé à une température supérieure à +43°C, le rendement de l'appareil peut baisser.</p>
<p>La température est trop haute</p>	<p>Attendre 24h après l'installation que les boites sont arrivées à la consigne de température.</p> <p>Vérifier la température de consigne.</p> <p>Vérifier qu'un objet ne colmate pas les trous d'alimentation des boites en air frais.</p> <p>S'assurer que le local est suffisamment ventilé ou que l'appareil n'est pas placé en plein soleil. L'appareil ne doit pas être utilisé à une température supérieure à +40°C, le rendement de l'appareil peut baisser.</p>
<p>La température est trop basse</p>	<p>Vérifier la température de consigne.</p>
<p>L'appareil émet des bruits inhabituels</p>	<p>Vérifier que l'appareil est bien de niveau.</p> <p>Vérifier qu'aucun objet ne soit en contact avec l'appareil.</p>

Si l'action requise ne résout pas le problème, veuillez contacter l'assistance technique au 03 72 20 12 08.

8 Recyclage



Ne manipulez jamais un module seul !

Veillez à toujours utiliser un moyen de manutention adapté. Ne jamais essayer de le déplacer à la main.

A noter qu'un module 6 MaxiL pèse 340 kg à vide.

	<p>Ne pas jeter votre appareil mis au rebut, avec les déchets ménagers.</p> <p>Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets d'équipement électronique et électrique en les déposant à un point de collecte dédié pour leur recyclage. Pour cela il convient de séparer les composants électroniques de la mécanique. Pour cela, il convient d'ouvrir la totalité des portes avant de débrancher votre produit. Procédez comme indiqué ci-dessous.</p>
--	---

Démontage de l'ensemble :

- S'identifier
- Allez dans le menu démontage,

Lors du démontage, il convient de désolidariser chaque module (voir § précédent). Chaque module doit être vidé préalablement. Un module vide peut peser 340 Kg et ne devra donc jamais être manipulé par une personne seule. L'utilisation de moyen de levage est vivement recommandée.